

LES EXPLORATEURS DE LA MARE



La mare pédagogique de Molsheim est enfin ouverte aux classes !

La démarche proposée s'inscrit dans le cadre de l'éducation scientifique (observations, investigation...) et de l'éducation au développement durable par la sensibilisation aux milieux humides.

Nous vous proposons donc une visite en trois temps :

1) Avant la visite :

- faire émerger les représentations initiales des enfants sur la mare (questionnaire, photo langage, dessin, mots jetés...)
- réserver un créneau de visite auprès de l'Inspection
- constituer des équipes (4 pour les cycle 2 et 3), 2 ou trois pour les maternelles
- mobiliser des parents et accompagnateurs de sorte que chaque équipe soit encadrée par un adulte. Leur transmettre les fiches des équipes pour qu'ils sachent ce qui est demandé aux élèves...
- préparer les conditions de déplacement (pensez au train, la gare est à 10mn à pied !)

2) Pendant la visite :

- récupérer les clés et le matériel à l'inspection
- faire « un tour du terrain » (attention à la traversée du petit ruisseau, interdire l'accès aux rochers sur la butte (profondeur maximale à cet endroit). Repérer les zones (berges sauvages, cabane de saule, « hôtel à insectes », parc à cigognes- ça l'extérieur...)
- regrouper les enfants autour des bancs pour distribuer le matériel et préciser les consignes.
- Opérer le cas échéant des rotations entre les groupes (en fonction du temps disponible)
- Rassembler les collectes et notes à la fin, nettoyer et rapporter me matériel
- Repartir éventuellement avec le vivarium et l'aquarium pour prolonger les observations en classe.
- (prévoir une clé usb pour récupérer les photos prises par les petits explorateurs...)
- si le temps le permet, vous pouvez compléter la sortie par une découverte des berges de la Bruche (comparaison des milieux mare et rivière)

3) Après la visite :

- restituer les compte rendus oraux ou écrits des groupes (se servir des photos des explorateurs)
- compléter éventuellement le plan de la mare avec les indications des enfants
- laisser la possibilité aux élèves d'observer et de noter dans un cahier leurs observations autour des aquariums et terrarium...
- relâcher les animaux des aquarium et vivarium au bout d'une semaine maximum afin de ne pas les transformer en mouvoir et de les restituer aux classes suivantes.
- N'oubliez pas d'envoyer les documents produits pour les mettre en ligne et en faire profiter les autres explorateurs de la circonscription !